

**COMMUNE DE WAVRE**  
**ENQUÊTE PUBLIQUE**

<b>PROLONGATION DES DELAIS</b>	
<b>Conformément à l'arrêté de pouvoirs spéciaux du 18 mars 2020 (MB 20.03.2020) adopté par le Gouvernement wallon dans le cadre de la pandémie du virus COVID-19 et visant à suspendre temporairement (30 jours) les délais de rigueur et de recours fixés dans l'ensemble de la législation et réglementation wallonne ou adoptés en vertu de celle-ci, l'enquête publique actuellement en cours, dont objet ci-dessous est prolongée jusqu'au 04 mai 2020.</b>	
<b>Lieu, date et heure de clôture de l'enquête</b>	<b>Administration communale de Wavre Service urbanisme place des Carmes, 8-1er étage le 04 mai 2020 à 16h00</b>

**PROJETS DE PLAN D'EXPLOITATION DES ÉOLIENNES ET DE PLAN RELATIF À L'ACOUSTIQUE DES ÉOLIENNES  
PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES  
CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I<sup>ER</sup>**

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
10 février 2020	17 février 2020	<b>Administration communale de Wavre Service urbanisme place des Carmes, 8-1er étage le 02 avril 2020 à 16h00</b>	<b>Conseiller en environnement Pierre Lavendy place des Carmes, 8-1er étage ☎ 010-230-455</b>

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces plans, de catégorie A.2., sont soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre I<sup>er</sup>, du Code de l'Environnement. Ces plans ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre I<sup>er</sup>, du Code de l'Environnement. Ces plans sont également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera les plans susvisés par arrêté délibéré en son sein.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, **chaque mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h45 à l'espace « Wavre in Progress, l'Expo », place de Carmes 2, ainsi que les 17 et 27 février 2020, les 02, 12, 16, 26 et 30 mars 2020 et le 02 avril 2020 de 16 h00 à 20h00 au Service de l'urbanisme, place des Carmes 8-1er étage.**

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur Internet via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/plan-exploitation-eoliennes/>

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16h00, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service de l'urbanisme (☎010 230 371). A défaut la permanence pourrait être supprimée.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites électroniques a accès au formulaire prévu à cet effet sur le lien <http://environnement.wallonie.be/plan-exploitation-eoliennes/>. A défaut, le formulaire PDF imprimable sur format papier, téléchargeable via l'adresse Internet susvisée, peut être envoyé dûment complété pour le 02 avril 2020 au plus tard, à l'administration communale ou encore à l'administration régionale à l'adresse suivante :

<b>PLAN D'EXPLOITATION DES ÉOLIENNES ET PLAN RELATIF À L'ACOUSTIQUE DES ÉOLIENNES</b>	
<b>Par courriel</b>	<b>Par courrier</b>
<b><a href="mailto:plan-exploitation-eoliennes@spw.wallonie.be">plan-exploitation-eoliennes@spw.wallonie.be</a></b>	<b>SPW- ARNE-Département de l'Environnement et de l'Eau – Département des politiques européennes et des accords internationaux Avenue Prince de Liège, 15 5100 JAMBES</b>

Wavre, le 02 avril 2020

Par le Collège,  
Le Directeur Général  
Christine GODECHOUL

La Bourgmestre,  
Françoise PIGEOLET